



Communiqué de presse, le 1^{er} février 2012

Bernard BAUDOUX,

Vice-président du Conseil général du Nord en charge des Collèges,

vous convie à la

présentation des travaux du collège Jacques Prévert programmés dans le cadre du Plan de Maîtrise de l'Énergie

le mardi 7 février 2012 à 18h00 à Caudry

salle polyvalente du collège, 60 rue Stéphenson

L'avenir des jeunes Nordistes se construit en grande partie lors de leur passage au collège. Fort de cette responsabilité, le Conseil général du Nord a décidé de tout mettre en œuvre pour donner aux collégiens les meilleures conditions d'étude, et ce, dans le respect de l'environnement.

Aussi, le Département est amené à réinventer sa façon de penser, de concevoir, de construire et notamment en termes de collèges. Outre le choix de la Haute Qualité Environnementale pour les collèges neufs, le Département a mis en place de nombreuses actions. Parmi celles-ci figure un programme particulièrement ambitieux et innovant de maîtrise de l'énergie.

A cet effet, le collège Jacques Prévert à Caudry modernise ses infrastructures afin de devenir économe en énergie. Ces travaux se réalisent en quatre étapes, depuis octobre 2011 et pour une durée de dix-huit mois :

- mise en place d'une ventilation à simple flux et la pose de 420 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments d'externat et des logements ;
- isolation par l'extérieur pour éviter la déperdition de l'énergie, ce qui permettra également d'améliorer esthétiquement l'image du collège ;
- suivi à distance des consommations énergétiques en eau, en gaz et en électricité grâce à un système informatisé ;
- requalification des espaces extérieurs avec un traitement paysager des abords et du collège et le long du mur de l'externat.

Le Département du Nord investira au total 2 735 000 € pour les travaux de maîtrise de l'énergie au collège Jacques Prévert à Caudry.

Par ailleurs, ce collège a déjà fait l'objet de travaux dans le cadre du Plan de Maîtrise de l'Énergie :

- le renforcement des menuiseries extérieures entre 2001 et 2007 pour 511 000 €,
- la réfection des installations thermiques en 2006 pour 101 000 €,
- la restructuration avec extension de la demi-pension en 2007 pour 8 763 450 €.

Contacts Presse :

Audrey VERNON / Thomas NOÉ - Département du Nord

Tél : 03 59 73 83 44/5